

Revitalisation du Centre - Ville

Investir les espaces publics de Pouancé



-INFO CHANTIER N°2-

Période des travaux

Du 23 juillet au 10 août 2018



Edité le 20 juillet 2018

////////////////////////Phase 1 : Prévalaye////////////////////////

La première phase de travaux est bientôt terminée. Sauf aléas, le boulevard de la Prévalaye pourra être réouvert à la circulation le vendredi 3 août au soir.

L'intervention tardive d'Enedis prévue au mois de novembre 2018 pour le remplacement des candélabres a pour effet de décaler la pose de l'enrobé des trottoirs du boulevard. En effet, l'application des enrobés beige n'est pas faisable à partir de la mi-novembre, les températures trop basses ne permettant pas une mise en œuvre des enrobés dans de bonnes conditions.

Cette intervention est à reporter à compter du mois de mars 2019. Dans l'attente, un revêtement monocouche gravillonné sera appliqué sur les trottoirs afin de les rendre praticables pendant cette période.

////////////////////////Phase 2 : Libération-Foch////////////////////////

La phase 2 des travaux est prévue du 23 juillet au 7 décembre 2018. Elle concerne la rue de la Libération, la place du Piloni et la rue du Maréchal Foch.

Du **25 juillet au 10 août**, pendant la période des travaux préalables d'assainissement, ce périmètre sera **fermé à la circulation par secteur** (2 à 3 jours par tronçon). L'ordre d'intervention sur les secteurs se fera de sorte à occasionner le moins de gêne possible sur la circulation et les accès aux commerces.

Une déviation sera mise en place et sera adaptée en fonction de l'évolution du chantier. L'accès piéton aux commerces et services sera toujours possible.

Le chantier sera interrompu du **vendredi 10 août** au soir **au lundi 20 août** au matin. Il sera possible de circuler en centre-ville pendant cette période de congés des entreprises.

Le marché est maintenu sur la place de l'église tout les jeudis matin.

Nous invitons les **employés et professionnels** à stationner leurs véhicules sur les parkings plus éloignés du centre-ville (parking du Champ de Foire), afin de laisser les parkings plus proches (Petit Théâtre, Place de l'église et Place de la République) à disposition de la clientèle des commerces, et ainsi favoriser leur activité pendant la période de travaux.

